



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Semences

Question écrite n° 5751

Texte de la question

M. Thierry Cornillet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés que rencontrent les centres de production et de distribution de semence et en particulier en matière de semence de grande culture pour les plantes autogames. La possibilité de ressemer celles-ci occasionne des pertes pour ces centres de semence dont l'existence disséminée en milieu rural est importante. Il lui demande donc quelles mesures sont envisagées pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche est conscient des difficultés de la filière de production de semences certifiées de céréales qui résultent de la réduction des surfaces ensemencées et de la prochaine législation des semences de ferme prévue par le projet de règlement européen sur la protection des obtentions végétales. L'idée d'un projet qui permettrait de dégager une nouvelle ressource financière destinée à soutenir l'utilisation des semences certifiées et indirectement à sécuriser le financement de la recherche lui a effectivement été présentée. Cette ressource pourrait provenir d'une part d'une contribution des producteurs, d'autre part de contributions du budget communautaire et du budget national. Cette proposition a déjà été soumise à un examen attentif et a fait l'objet de nombreuses réunions avec les principaux représentants des filières de la création variétale, de la production et de la multiplication des semences et des producteurs de céréales. Mais la solution proposée nécessite évidemment, en dehors du consensus des producteurs, un accord des instances communautaires. L'essentiel de l'effort devant être soutenu par le budget communautaire, il a été demandé en premier aux professionnels d'essayer de réunir eux-mêmes le plus grand nombre possible de représentants des filières des divers États autour de cette proposition dans le cadre des instances professionnelles européennes. Dans les discussions communautaires, mes représentants ont pour leur part mission d'appuyer cette proposition et de sensibiliser leurs différents collègues sur la nécessité d'assurer la pérennité d'un appareil de recherche variétale performant.

Données clés

Auteur : [M. Cornillet Thierry](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5751

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1993, page 2992

Réponse publiée le : 27 juin 1994, page 3264